Rapport d'activités

2022

Centre Régional d'Intégration
Ce.R.A.I.C. asbl

Sommaire

3 INTRODUCTION

4 ACTIONS

4 Management

9 Un conflit aux portes de l'Europe

13 La formation et ses déclinaisons

15 Ensemble, plus efficace

18 CHIFFRES

18 Services de première ligne

23 Secteur FIS (formation, information, sensibilisation)

24 L'accompagnement des associations

25 PROLONGEMENTS

25 Et pour l'avenir

Introduction

Chers lecteurs,

L'année 2022 fût une année un peu particulière pour le Ce.R.A.I.C., et une année charnière où l'Organe d'administration m'a chargé de prendre en main la gestion de l'équipe et la gestion journalière.

Outre ces tâches, il m'a été demandé de permettre aux missions du Ce.R.A.I.C. de se poursuivre dans la sérénité. Malgré cette période chahutée, j'avais le souhait de mettre le Ce.R.A.I.C. sur les rails, et en toute modestie, je pense y être parvenu.

Avec l'aide de l'Organe d'Administration, une procédure de recrutement d'une nouvelle direction a été lancée et je puis d'ores-et-déjà annoncer que celle-ci a pris ses fonctions au 1 mai 2023, en la personne de Madame Valérie Lossignol.

J'ai eu l'occasion de découvrir la richesse des actions au sein de l'institution tant dans la régionale que dans l'ensemble des rencontres Inter CRI sur l'ensemble de la Wallonie.

Pour répondre à un besoin croissant, nous avons ouvert une antenne à Mouscron ; nous accueillons dans ces locaux les réfugiés demandeurs d'asile et une permanence sociale s'y tient une fois par semaine. D'autres réunions y sont également organisées.

Comme les rapports précédents, ce rapport a été réfléchi et écrit par plusieurs membres des différentes équipes, je les en remercie sincèrement.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture

Bruno Elicaste
Administrateur délégué.

Actions

MANAGEMENT

Renouveau, renouveau, renouveau… tel a été le mot d'ordre du Ce.R.A.I.C. en 2022. Ce fut une année de cheminement, et ce à plus d'un titre : après avoir intégré les nouvelles méthodologies de travail dues au Covid, l'association s'est attaquée à la meilleure manière de travailler en son sein pour atteindre ses objectifs. Elle a donc énoncé des choix directeurs et instauré un plan d'action annuel plutôt que semestriel. Elle a également repensé ses outils. Elle en a adopté de nouveaux et mis à jour ses anciens outils et brochures.

Néanmoins, si cette volonté de changement et d'amélioration a amené de nouvelles actions, elle n'a pas pour autant aboli les missions récurrentes. Les services de première ligne continuent d'accompagner leurs bénéficiaires comme par le passé. Les services de deuxième ligne continuent de mener formations et sensibilisations. La volonté de permettre aux personnes étrangères de sauter tous les obstacles que constitue le Parcours d'intégration reste le cœur-même des actions de l'association. L'arrivée reste la même, seul le chemin pour y arriver a quelque peu changé.

Toutes les actions visent en effet à obtenir une meilleure cohésion sociale. C'est donc avec le rêve de transmettre un vivre ensemble partagé par tous que le Ce.R.A.I.C. a repensé sa méthodologie de travail.

Travail en sous-groupe

Tout a commencé par l'audit interne demandé par le Bureau de l'association en 2021 et qui a perduré jusqu'en 2022. De cet audit ont découlé plusieurs recommandations dont notamment l'élaboration de choix directeurs, l'élaboration d'une charte relationnelle… Même si la structure n'est constituée que d'une petite équipe de 20 personnes, dans un but d'efficacité, le personnel s'est réparti en plusieurs groupes de travail autour de thèmes bien précis dont les principaux sont :

- Les choix directeurs
- La politique concertée de formation
- La charte relationnelle
- L'environnement
- La page Facebook

— Les choix directeurs

Derrière la constitution de ce sous-groupe, l'idée est bien de redéfinir la vision de l'asbl, son identité et ses objectifs. Il s'agit d'élaborer une projection de ses activités à 1, 2 voire 5 ans. Les choix directeurs ont été classifiés en plusieurs grandes catégories :

- Action politique : pour faire remonter les revendications de la base
- Consultance : le personnel de l'association tient son expertise à disposition des institutions et organismes externes
- Réseaux/maillage/synergie : l'idée est que sans son réseau l'organisation n'existerait pas. Il faut donc l'activer
- Ressource : l'institution dispose d'un centre de documentation qui peut mettre à disposition

de son personnel, mais aussi de personnes extérieures, livres, dossiers, outils pédagogiques, statistiques…

- Accompagnement : il s'agit à la fois de répondre à la demande des bénéficiaires, d'accompagner nos partenaires et de conscientiser les politiques
- Projets pilotes avec autonomisation ou accompagnement
- Opérations phares

— **La politique concertée de formation**

Conscient que chaque personne est nécessaire à l'accomplissement des missions/actions de l'organisme et en ayant le désir que chaque personne puisse mener à bien son travail, le Ce.R.A.I.C. souhaite que tout un chacun soit formé au mieux, que tout un chacun ait connaissance des nouvelles techniques, technologies, des nouveaux outils…

Pour ce faire, l'association fait appel au Fonds 4S pour financer ses projets de formations et d'accompagnement d'équipe. Ce Fonds subsidie les formations.

Le premier gros chantier entamé est la mise à jour des profils de fonction. Ils sont nécessaires puisque pour aboutir à la PCF, la question des compétences doit être définie le plus finement possible définie. En effet, l'évolution des fonctions, des technologies, des modèles de vie et de travail bougent sans cesse. Cela a pour conséquences que les accompagnements et formations pour le personnel doivent être mis à jour régulièrement.

Ce travail a débuté en avril 2022 et aboutira en 2023 avec pour finalité d'être un tremplin pour soutenir la création d'un organigramme de l'institution.

— **La charte relationnelle**

Sur base du constat que tous les membres du personnel sont garants du processus relationnel au Ce.R.A.I.C., un groupe de travail de 5 personnes s'est penché sur l'élaboration d'une charte relationnelle collective et individuelle. Elle devait répondre aux besoins exprimés par les travailleurs de retrouver un bien-être pour mieux travailler ensemble. Elle a donc pour but de ré-enchanter la culture d'entreprise, de proposer un cadre porteur, sécurisant, bienveillant, joyeux, constructif… pour chaque membre de l'équipe afin de mieux servir l'organisation.

Le groupe de travail s'est réuni 7 fois durant l'année 2022 sur le calendrier suivant :

- Co-construction : rassembler les propositions faites par l'équipe durant l'audit, les organiser selon différents critères
- Documentation : analyse de références sur la notion de cohésion d'équipe interne
- Sommaire : planification des idées, d'une structure cohérente sur base des propositions de l'équipe faites lors de l'audit du 8 décembre 2021
- Charte et vadémécum : présentation et évaluation de la charte dynamique et évolutive et du vadémécum
- Signature : implication c'est-à-dire faire vivre une nouvelle réalité de l'équipe (prévue en 2023)

Cette charte a été présentée à l'ensemble du personnel. Un questionnaire d'évaluation leur a alors été remis. L'analyse des questionnaires d'évaluation transmis par l'équipe a permis au groupe de poursuivre le projet. Elle sera présentée à chaque nouvel engagé qui pourra, sur base volontaire, la signer. Des moments rassembleurs, favorisant la cohésion, seront également proposés à l'équipe.

— **L'environnement**

Repenser sa méthodologie de travail n'était pas l'unique objectif du Ce.R.A.I.C. Il avait aussi à cœur de préserver son environnement qui est aussi celui des autres.

Les approches environnementales, économiques et le sociales sont en effet les trois composantes du développement durable. Il s'agit en fait de promouvoir la prospérité de tous tout en protégeant la planète.

En partant du principe que nous pouvons tous agir, l'établissement a, dès 2015, réuni un groupe de travail. Il s'est penché sur les bonnes pratiques déjà présentes ou à mettre en place par le personnel pour une gestion durable. Après une enquête pour faire le point sur le comportement de chacun, le groupe a traité des questions telles que les déchets, le transport, la logistique, les impressions, la gestion et la réutilisation du papier.

Ce travail a abouti à une charte signée par l'ensemble du personnel. Elle reprend un ensemble de bonnes pratiques que le personnel s'engage à mettre en place dans les actions et procédures quotidiennes en faveur de l'environnement.

En 2022, le groupe a organisé une semaine de tri. À bureaux fermés, chacun a trié, archivé, déchiqueté… tant son espace de travail que l'ensemble des locaux de l'association. Cela a permis de désencombrer l'espace du Ce.R.A.I.C. et surtout de retrouver des bureaux bien dégagés, lumineux et aérés. Et par conséquent, beaucoup plus agréables pour travailler. Cette semaine a été festivement clôturée par une auberge espagnole. Avec la promesse de ne plus entasser les papiers et de renouveler la semaine de tri l'année prochaine.

— La page Facebook

Si au départ, la page Facebook n'était gérée que par une seule personne, il est très vite apparu que ce n'était pas possible sur le long terme. Là aussi, la réflexion est passée aux mains d'un groupe de travail.

Sur base du constat qu'il faut régulièrement du nouveau pour qu'une page soit suivie, le groupe s'est attelé à trouver de nouvelles idées, animations… pour faire vivre la page.

Plusieurs projets ont émergé :

- L'histoire nous le dira : au jour anniversaire d'un événement, petits rappels des faits marquants de l'histoire.
- Gratte-méninge : le groupe voulait également que la page soit un endroit de réflexion pour ses followers. Une question est mise en scène pour les amener à réfléchir sur des thèmes en lien avec l'objet social de l'organisation.
- Chaque fois qu'un membre du personnel participe à une activité, un stand… il est invité à publier des photos, une courte vidéo… sur la page.

Beaucoup de ces projets ont été pensés en 2022 et devraient voir le jour en 2023. Ce sera notamment le cas des capsules vidéo pour les 25 ans du Ce.R.A.I.C. Chaque membre du personnel viendra y relater une anecdote sur son expérience au sein de l'asbl.

Statistiques internes et externes

Si le Ce.R.A.I.C. a bien pour mission décrétale « de récolter sur le plan local des données statistiques » sur ses 26 communes, il ne s'est pas cantonné à cela. Dès janvier, le documentaliste du Ce.R.A.I.C. réceptionne les données de StatBel. Elles lui permettent d'établir un tableau de répartition de la population totale des 26 communes suivant les nationalités liées à l'immigration, ainsi qu'un tableau plus spécifiquement dédié au Parcours d'intégration.

Néanmoins, s'il est intéressant d'établir des statistiques propres à l'association, le territoire qui lui a été dévolu ressemblant étrangement à une « banane », il est beaucoup plus utile d'avoir ces statistiques sur l'ensemble de la Province du Hainaut. C'est ainsi qu'est née la collaboration entre les 3 Centres régionaux d'intégration (CRI) du Hainaut : le Ce.R.A.I.C., le CRIC et le CIMB. Elle a pour but de mettre en commun les statistiques respectives de chaque CRI pour visualiser au mieux les réalités sur l'ensemble de la Province de Hainaut par l'entremise d'une consolidation des chiffres implémentés.

Pour réaliser ce travail autour des statistiques, 3 groupes de travail ont été créés, chacun constitué d'un représentant de chaque CRI. Chaque groupe de travail, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année pour récolter des chiffres autour des thèmes suivants : le Parcours d'intégration, les initiatives locales d'intégration et les villes & communes.

Une image chiffrée permet de quantifier, mais ne suffit pas à rendre compte de la réalité vécue par les personnes étrangères et par les services organisés par les opérateurs. C'est pourquoi une capsule vidéo a été réalisée à partir des chiffres ainsi recueillis. Elle reprend les données sur :

- La répartition des personnes étrangères (différentes nationalités), les 7 arrondissements et les

5 plus grandes villes du Hainaut (+ de 50.000 habitants)

- Le profil des personnes accompagnées pour le Parcours d'intégration
- Les opérateurs subventionnés/agréés des ILI (Initiatives locales d'intégration)

La mise en forme pour la réalisation de cette capsule a été confiée au DisCRI. Elle est disponible sur sa chaîne YouTube à l'adresse: https://youtu.be/HmyVflHVxB0

Le groupe de travail a d'ores et déjà prévu de réaliser une nouvelle capsule vidéo avec les chiffres de 2022.

Vidéo « Statistiques en Hainaut des personnes étrangères »

Actualisation des brochures

Comme dit dans le paragraphe précédent, le Ce.R.A.I.C. considère que chacun de ses membres est un ambassadeur de sa communication. Pour ce faire, il met à leur disposition une multitude d'outils de communication. Ceux-ci doivent leur permettre de soutenir les activités de l'association.

En mars 2022, sur base d'un travail préalablement réalisé, le document « la cartographie de nos outils de communication » a été mis à jour. Il reprend les différents outils de communication utilisés par les travailleurs. Ils sont regroupés en 3 catégories:

- le Web (site internet, blog, réseaux sociaux, newsletter...)
- le Print (brochures, triptyques, accordéon, carte de visite...)
- l'IRL - dans la vraie vie (au téléphone, en formation ou lors de stand...)

Cette cartographie permet de montrer la multiplicité des outils de communication. Ils sont à utiliser à bon escient par l'équipe qui s'approprie ces outils et contribue à son niveau à la communication du Centre.

Le webmaster se charge de revoir et mettre à jour régulièrement les outils digitaux. Le recours à la création et à la diffusion de brochures, de flyers ou d'affiches reste toujours une pratique très couramment utilisée dans l'asbl. Cependant, même si les brochures sont durables, il est important de les mettre à jour en fonction des changements, des besoins du terrain, ainsi que de l'actualité.

La guerre en Ukraine a impacté le travail de terrain des différents services et secteurs de l'association, ainsi que celui des professionnels de l'intégration qui se sont mobilisés pour informer, accompagner et orienter les ressortissants ukrainiens. Afin de soutenir ces derniers, l'organisation a pris de nombreuses initiatives, dont notamment la mise à jour du répertoire dressant l'offre de formations en alphabétisation et en français langue étrangère dans une partie du Hainaut (région du Centre et Nord de la Wallonie Picarde). Conçu en 2017 et plusieurs fois remis à jour depuis, c'est un outil très utile et pratique pour tout professionnel amené à guider une personne en demande d'une formation en français.

L'objectif n'était pas tant de bouger aux couleurs, au design ou au titre du répertoire, mais plutôt de mettre à jour les coordonnées des opérateurs Alpha et FLE (adresse, numéro de téléphone, e-mail, site internet...), d'adapter son contenu afin de créer un document concis (réduit de 44 à 24 pages), d'aérer le contenu pour que l'information recherchée soit facilement accessible.

Un document en recto-verso peut être scindé du répertoire. Au recto, il y a une carte reprenant les communes du territoire d'action du Ce.R.A.I.C. ainsi que les opérateurs implantés dans ces différentes communes et au verso les opérateurs répertoriés par communes avec un numéro de téléphone pour les joindre facilement.

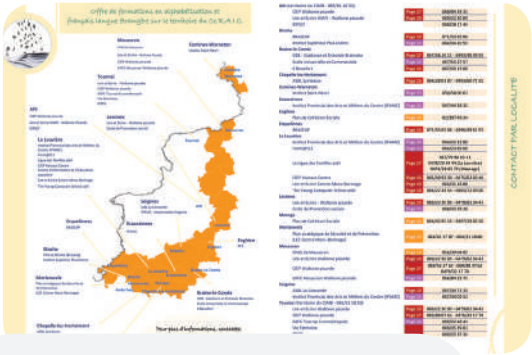

Cartographie des opérateurs, extrait de la brochure « Répertoire de l'offre de formations en alpha-FLE »

Ce travail a permis de concevoir une carte interactive des opérateurs en FLE disponible sur le site internet de l'asbl : https://www.ceraic.be/projets/plateformes/acteursinitiativealphafle/

La journée du 19 octobre 2022 consacrée aux 15 ans de la plateforme « Acteurs d'initiatives en Alpha et Français Langue Étrangère » fut l'occasion de diffuser la nouvelle mouture du répertoire. Celle-ci a également été diffusée auprès des opérateurs Alpha et FLE et est disponible sur le site internet et lors des différents stands tenus par le centre.

Un outil moderne de gestion de projets : Asana

Traditionnellement, le personnel avait l'habitude de rédiger ses fiches projets dans un document Word. Il y décrivait par le détail l'ensemble des différentes étapes, tâches ou toutes autres informations nécessaires à sa bonne réalisation. À un niveau personnel, ces fiches étaient noyées dans la multitude de documents utilisés par le personnel. La noyade était encore plus profonde pour la coordination qui avait en plus la lourde tâche de collationner les fiches de tout le personnel. Il suffit d'ajouter à cela qu'il n'était pas toujours aisé de savoir qui fait quoi et quand pour comprendre le besoin ressenti d'avoir un outil de gestion de projets.

Le but était tout compte fait très simple : avoir en temps réel une vision centralisée des projets.
Qui plus est, ces outils de gestion permettent de travailler de façon collaborative, au lieu de chacun dans son bureau avec une communication parcellaire. Cet outil devait aussi apporter une aide dans la rédaction du rapport d'activités.

Le webmaster s'est donc mis à la recherche d'un outil de gestion de projets. Il a examiné plusieurs pistes : une gestion via un fichier Excel, via le logiciel libre Gantt Project…
Mais ces solutions ne répondaient pas aux attentes : elles n'étaient pas très pratiques et trop limitées pour une pratique de groupe. Il s'est alors tourné vers une application en tant que service : Asana.

L'avantage d'Asana est d'être accessible dans le Nuage via le compte d'un utilisateur. L'obtention d'une réduction de 50% sur le prix total des licences professionnelles via Socialware (service de donations d'entreprises privées pour des associations sans but lucratif) a été un atout non négligeable.

À la fin du moins d'octobre 2022, plusieurs personnes se sont livrées à des tests avec Asana. Le but était de pouvoir évaluer l'impact positif des fonctionnalités disponibles et d'évaluer si l'application répondait bien aux objectifs : définir les objectifs d'un projet, déterminer les moyens nécessaires et définir les délais à respecter.

Aux termes de ce test, un budget a été établi sur base d'un groupe de 12 utilisateurs sous licence. Vous l'aurez deviné, il s'agit principalement des porteurs de projets au sein de l'association. Bien évidemment la grande aventure avec Asana est prévue pour l'année 2023 qui sera l'année test.

UN CONFLIT AUX PORTES DE L'EUROPE

Le 24 février 2022 débutait aux portes de l'Europe, un conflit entre l'Ukraine et la Russie. Nous avons observé avec effroi l'exode de millions de personnes aux frontières de l'Ukraine. Très vite, au départ de la Pologne, de la Moldavie et de la Roumanie, ces nombreux réfugiés ont été orientés vers d'autres pays d'accueil, dont la Belgique. Fin décembre 2022, plus de 7 millions de personnes avaient fui le pays.

Dans ce contexte, les États membres de l'Union européenne ont décidé de permettre à ces personnes de bénéficier d'un statut de séjour particulier dérogeant au statut de protection internationale ordinaire (le statut de réfugié et le statut de protection subsidiaire issus de la convention de Genève de 1951). En effet, pour la première fois, l'UE a décidé, le 4 mars 2022, d'activer la Directive 2001/55/CE adoptée suite au conflit en ex-Yougoslavie.

Cette Directive européenne prévoit un mécanisme de protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et poursuit un double objectif :

- éviter un effondrement des systèmes d'asile dans les États Membres
- assurer une protection « immédiate » des personnes déplacées

Cette Directive a permis aux Ukrainiens d'avoir accès à certains droits dès leur entrée en Belgique.
Sans compter les initiatives privées qui offraient toute une série d'avantages. La Belgique a joué son rôle dans la solidarité européenne, en accueillant près de 64.000 personnes sur son territoire (chiffres au 31 décembre 2022).

Cette réalité a eu un impact sur les différents services et secteurs du Ce.R.A.I.C. (première ligne et deuxième ligne).

En ce qui concerne les services de premières lignes du Ce.R.A.I.C., ils ont dû, comme tant d'autres, jongler avec une multitude de sources d'informations, de décisions, de flous « artistiques », de marche-arrières, sans jamais oublier ce qui est l'essence même de notre travail, l'Humain, avec un grand H. Mais le déclenchement de la guerre en Ukraine et l'arrivée de réfugiés n'ont fondamentalement pas changé leur manière de travailler.

On a cependant pu constater une réalité différente en terme d'impact sur les différents services. Si le service Parcours d'intégration a été fortement sollicité, le service social spécialisé en droits des étrangers (obtention, maintien ou récupération d'un droit de séjour et acquisition de la nationalité belge) et le service insertion socioprofessionnelle (validation des compétences et équivalence de diplôme) ont été moins surchargés. Ces derniers ont reçu très peu de personnes de nationalité ukrainienne. Pour le service social, les rares demandes d'intervention provenaient des hébergeurs qui, à un moment, se sont sentis abandonnés ou bien pour des familles venant d'Ukraine dont tous les membres ne possédaient pas la nationalité ukrainienne. Ces quelques personnes ont été reçues, informées ou orientées quand cela était nécessaire. Quant au service insertion socioprofessionnelle, il a accompagné 4 personnes de manière individuelle dans les démarches d'insertion sur le marché du travail.

Il est à noter aussi que les Ukrainiens ont été dispensés du parcours administratif souvent long et fastidieux réservé aux étrangers qui, quotidiennement, introduisent une demande de protection internationale sur le territoire belge. Ce statut exceptionnel a donné automatiquement l'accès au R.I.S (Revenu d'intégration Sociale) à ces personnes. Cette allocation a donc été octroyée aux plus de 18 ans par le CPAS de la commune compétente. Ce statut a également donné droit aux allocations familiales.

Au total, le Ce.R.A.I.C. a recensé sur l'ensemble des 26 communes de son territoire 1.089 personnes ukrainiennes. Il a accompagné activement au total 220 personnes de nationalité Ukrainienne sans jamais oublier toutes les autres personnes qui peuvent également faire appel à ses différents services.

La levée de l'obligation du Parcours d'intégration (pourtant inscrite dans le Décret pour tous les ressortissants provenant de pays hors de l'Union Européenne) s'est enclenchée rapidement en Flandre et à Bruxelles. En Wallonie, l'arrêté gouvernemental est arrivé en date du 29 septembre 2022 sur l'officialisation inhérente à la dispense de l'obligation.
De ce fait, durant les trois premiers trimestres de l'année 2022, l'équipe de première ligne a dû réaliser un travail considérable pour enregistrer des centaines de personnes dans un temps assez restreint.

En tant qu'acteur de l'intégration, le Ce.R.A.I.C. a donc, par l'intermédiaire de ses différents services et secteurs, décidé d'informer, d'accueillir, d'accompagner et de soutenir dans ce contexte inédit, les personnes ukrainiennes déplacées ainsi que les professionnels de secteur de l'intégration et les citoyens bénévoles. Pour ce faire, il a organisé de multiples activités et pris de nombreuses initiatives.

Dans un premier temps, en février 2022, un réel réseau de solidarité s'est mis en place quant à l'accueil des personnes ukrainiennes. Certaines communes ont mis un point d'honneur à cet accueil et ont invité le Ce.R.A.I.C. à divers évènements : moments de rencontres entre les personnes ukrainiennes, repas auberge-espagnole, etc. Un travail de communication a également été réalisé avec les hébergeurs. C'est d'ailleurs l'occasion de remercier toutes les familles/personnes d'accueil pour leur collaboration avec le Ce.R.A.I.C.

Dans un deuxième temps, lors de l'été 2022, les travailleurs de première et de deuxième ligne ont été amenés à réaliser des séances d'informations sur les Droits et Devoirs (D.D) spéciales « Ukraine » dans diverses communes du territoire. Ces dernières ont permis de toucher un total approximatif de 200 personnes. Ces séances avaient pour but de donner aux ressortissants ukrainiens des informations sur leurs droits, sur le tissu associatif de leur commune ainsi que sur les diverses aides sociales auxquelles ils pouvaient prétendre, mais également de les informer sur le Parcours d'intégration. Elles ont proposé une approche spécifique étant donné le statut particulier auquel ces personnes ont pu directement accéder.

D'habitude, ces séances D.D pour les primo-arrivants (inscrits dans l'obligation de suivre le Parcours d'intégration) se donnent principalement en individuel suite au Bilan Social. Mais vu l'ampleur des personnes à rencontrer et à enregistrer dans une période assez courte, le personnel a préféré les organiser de manière collective pour rencontrer et informer au mieux.

Il y a donc eu des séances collectives à : Braine-le-Comte : deux séances le 18 aout (22 personnes) ; Erquelinnes : une séance le 22 aout (6 personnes) ; Soignies : une séance le 9 septembre et une autre le 7 septembre (17 personnes et 20 personnes) ; Binche : une séance le 11 octobre (18 personnes) ; Enghien : une séance le 27 octobre (13 personnes) ; Chapelle-lez-Herlaimont : une séance le 19 juillet (12 personnes) ; une séance à La Louvière le 7 juillet (3 personnes) ; une à Le Roeulx le 13 octobre (4 personnes) ; plusieurs séances à Manage : le 19 juillet (2 personnes), le 2 aout (10 personnes), le 3 aout (4 personnes), le 18 octobre (4 personnes) ; plusieurs à Seneffe : le 20, le 26 et le 29 juillet (14 personnes) et le 7 octobre (3 personnes) ; une à Frasnes-lez-Anvaing

le 25 octobre (15 personnes); une à Lessines le 29 novembre (11 personnes); enfin à Mouscron: deux séances ont eu lieu le 29 septembre (23 personnes) et le 22 décembre (17 personnes). Nous avons aussi donné une séance d'information aux hébergeurs à Frasnes-lez-Anvaing le lundi 27 juin en soirée où il y avait 50 personnes.

Séance d'informations « Droits et devoirs » à Enghien

Dans le cadre de cet accueil, une travailleuse parlant le russe et l'ukrainien a été engagée afin de faciliter le travail des collègues de première ligne, mais aussi d'accompagner au mieux ce nouveau public. Partager les même langues maternelles (russe, ukrainien) lui a permis de rapidement créer un lien avec eux. N'ayant pas la barrière de la langue, le soutien moral était sincère et « légitime » selon elle. En conséquence, l'accompagnement dans le cadre du Parcours d'intégration se faisait naturellement et les personnes ukrainiennes se tournaient instinctivement vers elle pour toute une série de questions. La problématique la plus récurrente rencontrée était celle du logement.

Dans un troisième temps, deux évènements ont été organisés au mois de décembre 2022 par le secteur deuxième ligne du Ce.R.A.I.C.

Tout d'abord, une conférence le 07 décembre 2022 à destination du tout public, intitulée: « Analyser la guerre en Ukraine: enjeux historiques, juridiques, géopolitiques et sociologiques ». Il s'agissait de mieux comprendre le conflit russo-ukrainien, entamé depuis le 24 février 2022. Un conflit qui a de nombreuses facettes: guerre de territoire, guerre de communication, guerre d'enjeux géopolitiques plus ou moins cachés, etc. De plus, de nombreuses informations circulent à son sujet. Afin de démêler les vérités et les contre-vérités, une analyse doublée d'une mise en perspective étaient nécessaire. Pour ce faire, le Ce.R.A.I.C. a organisé une conférence en présence d'intervenants émérites (Aude Merlin, chargée de cours à l'ULB et spécialiste de la Russie—Nicolas Gosset, chercheur à l'IRSD (Institut Royal Supérieur de Défense—Éric David, professeur émérite de droit international public à l'ULB), afin d'aborder au travers de points de vue complémentaires les enjeux historiques, juridiques, géopolitiques et sociologiques. 32 personnes étaient présentes à cet événement. L'asbl a engrangé un partenariat avec Antenne Centre afin de sensibiliser un maximum de personnes. Dans ce cadre, la chaine de TV a réalisé une captation de la conférence. Dominique Watrin du DisCRI a également écrit un article.

Après cette mission d'information, le Ce.R.A.I.C. a aussi organisé un speed-meeting, le 9 décembre 2022, à destination des professionnels et des citoyens bénévoles, afin de réfléchir aux conséquences de cette crise sur la pratique des professionnels et sur les citoyens. Cet évènement s'intitulait « La guerre en Ukraine: quel impact sur les professionnels et les citoyens? ». À travers cette journée, l'objectif était de mettre en lumière l'accueil, l'accompagnement, le soutien, et les ressources mis en place dans le cadre de l'arrivée des Ukrainiens en Belgique, avec des intervenants ciblés pour chacune de ces thématiques. Cette journée avait aussi comme finalité de recenser les différentes réflexions, difficultés et réalités partagées dans ce contexte et de les faire remonter auprès des instances. 37 personnes y ont participé. Un compte-rendu du speed-meeting a été réalisé. Il relate d'une part, les missions de la cellule régionale d'accueil des réfugiés ukrainiens mise en place par le Service public de Wallonie, présentées par madame Christine Ramelot, Inspectrice générale et Coordinatrice de cette cellule. D'autre part, il met également en lumière

les difficultés rencontrées par les professionnels et les citoyens. L'association a également engrangé un partenariat avec Antenne Centre pour cette partie avec un reportage intitulé : « Accueil des réfugiés, les travailleurs sociaux en parlent ». Ceci a aussi débouché sur une publication sur le blog du Ce.R.A.I.C. avec des ressources supplémentaires.

Par ces différents biais, l'asbl désirait montrer aux personnes ukrainiennes, que les Centres régionaux d'intégration étaient présents pour leur accompagnement social durant leur séjour sur le territoire, mais aussi outiller au mieux les professionnels et citoyens bénévoles. Toute l'équipe espère que cette expérience permettra à l'avenir d'apporter une meilleure réponse lors des prochaines crises et que les difficultés pointées auront fait naitre des solutions pérennes.

LA FORMATION ET SES DÉCLINAISONS

Si le Ce.R.A.I.C. a eu la volonté d'examiner sa manière de travailler, il a également veillé à ce que son personnel soit formé, dans un premier temps pour qu'il soit toujours à la pointe dans son travail et, dans un deuxième temps pour qu'il puisse dispenser des formations, des séances d'information, de sensibilisation de qualité et actualisées.

C'est ainsi qu'en 2022, l'ensemble du personnel a suivi 387 heures de formation ou bien s'est auto-formé, que ce soit sur le plan de l'informatique, de l'actualité géopolitique, de la découverte d'outils pédagogiques ou bien encore une formation de conseiller en prévention, fonction nouvelle au sein de l'asbl.

Cette année encore, le secteur FIS (Formation Information Sensibilisation) a proposé un nombre important de séances à destination des professionnels et du public de première ligne, que ce soit sous forme de séances d'information, de formations, de présentations d'outils pédagogiques, de colloques ou bien encore de mini débats. Toutes ces séances, ont un point commun, l'expertise du personnel du Ce.R.A.I.C. dans le domaine abordé.

Formation à l'interculturalité à Fedasil « Interculturalité, Migrations et lutte contre les discriminations »

En 2022, le Ce.R.A.I.C. a formé une majorité du personnel du Centre d'accueil de Fedasil Mouscon sur les thématiques de « L'interculturalité, les migrations, les titres de séjour et la lutte contre les discriminations ».

La direction du Centre estimait nécessaire de former l'ensemble du personnel qu'il soit ou pas en contact direct avec les résidents du Centre en leur donnant une connaissance commune/langage commun autour de ces thématiques. Cette formation, en collaboration avec le service social du Ce.R.A.I.C. a réuni 71 personnes et s'est déroulée de février à septembre 2022 sous forme de cycles de formations de 3 jours pour un total de 5 sessions. Une rencontre est prévue courant de l'année 2023 avec la direction de Fedasil Mouscron afin d'envisager la formation continue du reste du personnel.

Mini-débats

En 2021, les mini-débats sur l'Afghanistan ont été initiés et se sont poursuivis en 2022 avec comme thème « La politique européenne et belge en Afghanistan : faits, politiques d'accueil/d'asile et statistiques migratoires ».

Durant cette séance, Clément Valentin, juriste et chargé de plaidoyer au service « Études et Politique » du CIRÉ (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers) a informé et outillé les partenaires et les professionnels du secteur de l'intégration sur les conséquences du changement de pouvoir en Afghanistan en abordant les procédures de séjour, les statistiques migratoires et en donnant des informations pratiques aux professionnels du secteur de l'intégration. Cette séance, à destination d'un tout public, s'est déroulée le 30 mars et a réuni 37 participants.

Service social

Le service social spécialisé en droit des étrangers propose des séances d'information à destination des personnes étrangères afin de leur faire connaître les services auxquels ils peuvent directement faire appel.

En 2022, deux séances ont été données : le 4 mai à Lire et Écrire et le 8 novembre à 6Beaufort et ont réuni au total 36 participants. Deux séances sont déjà programmées en 2023

A côté de ces séances d'information et de son travail social au quotidien, le service social représente également le Ce.R.A.I.C. au sein de la coordination sociale de la ville d'Enghien qui se réunit 4 fois par an et qui a pour but de rassembler des partenaires travaillant sur le territoire de la ville d'Enghien et environs afin que les partenaires se rencontrent, fassent connaissance, soient informé des services existants et mettent en place d'éventuelles collaborations. Les rencontres prévues en 2023 ont déjà été programmées.

Formation d'initiation en droit des étrangers

La formation d'initiation en droit des étrangers, mise en place par le service social était à la base exceptionnelle mais est devenue récurrente et est reproduite deux fois par an sur le territoire d'action du Ce.R.A.I.C.

Les objectifs de cette formation sont de permettre aux professionnels d'acquérir les bases juridiques nécessaires à la compréhension des différents statuts de séjour sur le territoire, de permettre à ces pro-

fessionnels d'orienter de manière adéquate et enfin, d'échanger sur base de cas concrets.

En 2022, deux sessions ont été dispensées en juin et en octobre et ont réuni au total 23 professionnels, qu'ils soient fraichement engagés dans leur institution ou bien qu'ils aient déjà de l'expérience, chacun dans leur domaine spécifique (CPAS, centres d'accueil Fedasil, administrations communales, asbl…).

Cette formation est non seulement l'occasion pour les professionnels de découvrir une matière pointue mais aussi de se retrouver, d'échanger avec d'autres issus ou pas de leur secteur. Les deux journées allient théorie et pratique via de nombreux exemples, des cas concrets apportés tant par la formatrice que par les participants eux-mêmes.

Au regard de l'évaluation qui a été faite à la fin des deux sessions, il en ressort que les participants sont très satisfaits, tant au niveau du fond que de la forme et qu'ils sont demandeurs d'une journée supplémentaire pour pouvoir étaler la matière, avoir encore plus d'exemples, de cas pratiques et d'échanges.

Les 15 ans de la plateforme alpha et FLE

La plateforme « Acteurs d'initiatives en Alpha et FLE » a organisé en octobre sa traditionnelle journée pour donner une visibilité au secteur. Cette plateforme réunit les organismes qui dispensent des formations pour adultes qui souhaitent apprendre le français oral et/ou écrit.

Le quinzième anniversaire de la plateforme a été l'occasion de faire le point sur les nombreuses avancées du secteur mais aussi de revendiquer des éléments pour les organismes mais aussi pour les apprenants.

Les avancées ont été : l'adoption d'un langage commun, le cadre européen, pour permettre d'harmoniser la nomenclature des appellations des niveaux de compétences des apprenants, et la construction des filières entre opérateurs. Une offre de formation concernée entre diverses localités proches pour permettre aux apprenants de pouvoir suivre des formations adaptées à leurs besoins et d'éviter la concurrence entre opérateurs. De nombreuses formations qui répondaient aux besoins pédagogiques, mais aussi à diverses approches interculturelles (comment créer un accueil interculturel dans nos structures). Les fédérations des ILI ainsi que les écoles de promotion sociale se sont exprimées quant aux revendications du secteur. C'était aussi l'occasion de redéfinir les valeurs que sous-tendent ce travail et de se projeter sur les 10 années à venir.

Séances d'information collective sur les Droits et Devoirs.

Dans le cadre des séances collectives sur les Droits et Devoirs qui s'inscrivent dans le Parcours d'intégration de manière volontaire, 9 séances de 2 heures ont été organisées pour plus de 100 personnes entre avril et décembre. Ces séances se sont données en visioconférence, afin de permettre à des personnes majoritairement volontaires dans le cadre d'une demande de nationalité des 26 communes de notre territoire, de participer en soirée sans devoir se déplacer pour autant.

Présentation d'outils pédagogiques

Le secteur documentation, en charge de la gestion des outils pédagogiques qui sont à disposition des professionnels et des associations, a effectué 3 présentations d'outils pour une durée de 3 heures chacune.

Lors de chaque présentation, un stand est réalisé avec des brochures, livres, articles de presse, statistiques… pour aller encore plus loin sur la thématique abordée.

Le 3 mai, l'outil « Partir ou rester » (parcours d'un réfugié au-delà des peurs, une animation pour ressentir le vécu des migrants) du SCI-Projets Internationaux a été présenté à 17 participants, provenant de CPAS, Lire et Écrire CMB, Symbiose…

Le 25 novembre, l'outil Philosopher autour de la bande dessinée « Chemins d'exil » par Picardie Laïque a été présenté à 11 participants, provenant de CPAS, Lire et Écrire CMB-WAPI, Symbiose… Il s'agissait d'apprendre différentes manières d'animer sur les thématiques abordées dans la BD.

Enfin, le 7 décembre, l'outil « Charlie », proposant de nouvelles techniques d'animation pour réagir aux propos d'extrémistes ou complotismes (jeu de rôle, confrontation/implication), travailler avec le savoir du groupe, outil créé par Asbl 2Bouts a été présenté à 9 participants provenant de Lire et Écrire CMB, CPAS, Central, Symbiose…

Pour l'année 2023, il y aura 2 présentations par semestre. La sélection des outils présentés se fera soit via les nouvelles acquisitions du Ce.R.A.I.C. soit via les outils déjà à notre disposition ou bien encore via une asbl qui vient présenter leur nouvel outil.

ENSEMBLE, PLUS EFFICACE

Pour assurer les activités en lien avec nos thématiques, le Ce.R.A.I.C. s'appuie sur de nombreux organismes avec qui il collabore ou crée des partenariats. Grâce aux spécificités de chacun, une initiative peut rayonner sur des territoires plus larges, sur un public plus diversifié et entraîne certainement une économie par le développement de synergies.

Ce chapitre concerne les initiatives dans lesquelles le Ce.R.A.I.C. a pris part, pour une intervention qui concerne ses missions en renforçant chaque action selon son champ de compétence.

Pour faire simple : convictionnel, colloque, culture, Centres régionaux, (milieu) carcéral, commune, citoyen, communication ; les huit C.

Convictionnel

Le projet « T'y crois ? T'y crois pas ?… Parlons-en ! » fête ses 10 ans en 2022. Ce projet, interconvictionnel, est coordonné par la maison de la Laïcité de La Louvière, en partenariat avec la Bibliothèque provinciale et le Ce.R.A.I.C. Il a pour objectif de réunir les divers représentants religieux afin d'instaurer un dialogue constructif.

En 2022, l'équipe a fait le point sur ces diverses initiatives, à la fois pour se féliciter d'avoir construit un partenariat durable, mais aussi pour évaluer les impacts et réfléchir à l'avenir de ce projet. Comment le faire évoluer ?

Une matinée a été consacrée à l'évaluation avec les divers partenaires déjà impliqués. Des professionnels voulant transférer cette initiative dans d'autres régions ont été invités à participer.

Les partenaires à l'initiative du projet restent à l'identique autour de la table mais il est clair qu'en 10 ans, entre la retraite bien méritée du doyen et des réajustements dans les représentants d'autres confessions, le projet continue à motiver.

Colloques

Le Ce.R.A.I.C. a participé activement à trois colloques, organisés par des partenaires, dont deux traitant de la thématique du racisme.

L'ensemble des CRI a co-organisé un colloque sur la question du racisme. Il s'agissait essentiellement de clarifier les concepts et la législation. Le Ce.R.A.I.C. a pris part au sous-groupe de travail qui a construit cette activité. Le colloque s'est déroulé en décembre et a permis aux CRI de se saisir de cette thématique qui jusqu'à présent était perçue comme une des discriminations fondamentales, mais ne faisait pas partie des sujets abordés en inter-CRI. Un plan de lutte contre le racisme est un projet que l'ensemble des CRI souhaitent porter à l'avenir ; le colloque n'étant que le premier jalon.

Le second colloque en lien avec le Racisme a concerné l'impact des effets du racisme sur la santé.

L'asbl Sémaphore a répondu à l'appel à projet de la ministre Morreale sur la lutte contre le racisme. L'association a souhaité mettre en lumière l'impact du racisme et des discriminations sur la santé. Le CIMB et le Ce.R.A.I.C. ont contribué à réunir des personnes qui ont apporté leur témoignage, à co-organiser le colloque qui s'est tenu et qui a remporté un franc succès. Plusieurs intervenants ont permis de mettre en lumière des statistiques qui jusqu'alors peinaient à être mises en évidence. Ils ont analysé des situations au regard de théories sociologiques innovantes. Le Ce.R.A.I.C. a pris part au colloque pour exposer les phénomènes de préjugés qui accablent la population étrangère et plus spécifiquement les femmes, voire des discriminations en lien avec le Parcours d'intégration.

L'équipe du Centre Local de Promotion de la Santé de Mons-Soignies a organisé **une troisième initiative intitulée** « La place du Toi et du Moi ». Cette journée de réflexion était destinée aux opérateurs de la santé autour de la question de l'interculturalité et de la déconstruction des stéréotypes et des préjugés. L'objectif de la matinée était de permettre aux participants de prendre du recul et de se mettre en réflexion par rapport à leur manière d'accueillir « l'autre », de le rencontrer, de travailler avec lui, etc.

Les évaluations récoltées sont positives, que ce soit au niveau du moment passé, de l'intérêt pour la matière, par rapport à la méthodologie.

Culture

Plusieurs partenaires se sont regroupés autour de l'exposition Mosaïque, du collectif « De Vizu » coordonné par Véronique Vercheval, en 2021. En 2022, un outil pédagogique a pu être réalisé afin de permettre aux groupes de traiter la question de la diversité au travers de diverses activités de la présence d'une migration qui concerne la population musulmane dans sa richesse et dans sa complexité.

La première journée de formation auprès de professionnels a permis la distribution de l'outil à l'ensemble des CRI et des partenaires.

Le Ce.R.A.I.C. s'est impliqué lors du spectacle L.U.C.A., programmé par Central et le Centre culturel de Soignies, en proposant une formation autour d'outils pédagogiques pour les professionnels et les bords de scène, suite au spectacle, pour le tout public.

Les professionnels repartent avec un Padlet alimenté de multiples ressources pour aborder la question avec leur public, ainsi que des outils à utiliser.

Il a été demandé d'animer les bords de scène en compagnies des acteurs Grégory Carnoli et Hervé Guerrisi afin d'aborder les notions d'héritage, de migrations, d'intégration et de discrimination et surtout de démystifier certains stéréotypes et préjugés.

Le deux Centres culturels étaient satisfaits de la collaboration. Pour ce qui est du groupe de comédiens, les coordonnées ont été échangées afin de poursuivre une collaboration future en cas de nouvelles prestations que ça soit autour de ce spectacle ou d'un autre.

Centres régionaux

Le volet transversal du travail de l'ensemble des Centres régionaux d'intégration se concrétise par le biais des intercentres (IC). Le choix des thématiques des IC incombe aux directions qui priorisent les orientations en fonction des réalités de terrain et de la volonté d'harmoniser les diverses pratiques.

En 2022, l'accent est mis sur la volonté des CRI de se positionner sur le champ de l'intégration en tant que professionnels de la formation à l'interculturalité.

Le Ce.R.A.I.C. plus spécifiquement s'est inscrit dans plusieurs modules inter-CRI et a répondu à diverses demandes d'opérateurs pour qui la démarche interculturelle est devenue une réalité dans la mesure où les publics, bénéficiaires changent et qu'une approche spécifique est nécessaire comme par exemple pour l'Union des Villes et Communes.

(Milieu) Carcéral

Depuis 2022, le Ce.R.A.I.C. a été invité à rejoindre la plateforme sociojuridique de la prison de Jamioulx.

En effet, depuis des années maintenant, le service social se déplace en prison afin d'accompagner les personnes détenues dans le cadre de leurs démarches administratives liées au séjour.

C'est l'ORS espace libre qui est à l'initiative de cette plateforme de par son travail effectué au sein de la prison avec les personnes détenues.

Le but de la plateforme est de rassembler les partenaires travaillant sur le territoire de Charleroi (et alentours) afin d'expliquer aux personnes détenues les services auxquels ils peuvent faire appel soit durant l'incarcération ou encore après.

Chaque séance se déroule avec une quinzaine de professionnels (selon leur disponibilité aux dates indiquées) et avec une vingtaine de personnes détenues. Cela peut varier car ces derniers doivent s'inscrire afin d'y participer et dépend des thématiques abordées. Il s'agit d'une riche collaboration entre les différents services sociaux.

Une évaluation est proposée par l'ORS espace libre afin d'améliorer l'organisation, le déroulement/contenu des séances.

Communes

— « La famille en fête ! » Manage juin 2022

Chaque année, la Commune de Manage organise la Journée des Familles au Centre culturel et sportif « Le Scailmont », dans une ambiance ludique et conviviale.

Cette journée fût, cette année encore, riche en émotion pour petits et grands afin de découvrir, jouer ou encore partager. De nombreuses activités ont été organisées telles que l'initiation au tir à l'arc, atelier zen, grimages, initiation au cirque, balade en poney… Les visiteurs ont pu ainsi découvrir de nombreux pays et leur culture : au travers de dégustations de plats régionaux, de démonstrations de danse, de prestations musicales… C'était pour le Ce.R.A.I.C. l'occasion de faire une sensibilisation à la culture de l'autre et aux bénéfices que chacun peut tirer de ce partage.

Seule ombre au tableau, la température. Dans l'après-midi, elle était devenue insupportable ce qui explique le taux de participation en baisse par rapport aux années précédentes pour un événement qui est pourtant attendu par de nombreuses personnes.

— **Rencontre avec le Service population étrangère**
Le Décret qui régit le Parcours d'intégration prévoit l'obligation pour le Service population étrangère des communes, de donner l'information sur ce parcours, d'informer les primo-arrivants de leur obligation de le suivre, de les orienter vers le Centre et de transmettre chaque mois la liste des personnes primo-arrivantes ayant commandé leur titre de séjour de plus de trois mois.

Afin de relancer et booster la collaboration, le Ce.R.A.I.C. a rencontré la commune de Chapelle-lez-Herlaimont.

D'autres rencontres vont se poursuivre en 2023.

— **Les SIPI**
L'intégration est un défi important pour le Centre et pour les PIO/PIV/POE.

Pour se faire connaitre en tant que pilier de l'intégration et en égale mesure, pour informer, détecter et accompagner les personnes ayant besoin du Parcours d'intégration, plusieurs séances collectives d'information ont été organisées : 4 au Fedasil Mouscron (15/03, 12/04, 17/05 et 14/06) - 47 participants ; 2 au Fedasil Morlanwelz (15/03 et 31/05) - 27 participants.

En général le public est constitué de demandeurs d'asile, donc non obligés. Ces séances permettent, d'une part, d'outiller les personnes avec des informations concernant l'existence des services, structures qui peuvent les aider dans leurs démarches et d'autre part de les préparer pour un futur parcours éventuellement obligatoire.

Citoyens

— **Les séances de sensibilisation des intervenants bénévoles multilingues.**
Dans le but de mieux outiller les bénévoles multilingues lors de différentes interventions auprès des personnes étrangères ne parlant pas le français, le CIMB et le Ce.R.A.I.C. en collaboration avec l'UMons, ont organisé trois séances de sensibilisation en septembre et octobre 2022. Une dizaine des participants ont répondu présents à l'invitation et ont participé activement à toutes les séances.

Ces séances s'adressent aux intervenants bénévoles multilingues auxquels les deux Centres régionaux font appel pour interpréter lors des entretiens individuels ou collectifs avec le public qui ne parle pas le français.

La première séance a été organisée le lundi 12 septembre au Campus de la Plaine de l'UMons. La thématique a porté sur « **Quelques règles en matière de déontologie et de communication en interprétation** ».

La matinée de la seconde séance s'est déroulée en distanciel le 5 octobre. Les coordinateurs de 2 Centres régionaux y ont expliqué « **le Parcours d'intégration des primo-arrivants** » mis en place par la Région wallonne et « les différents titres de séjour belge ».

La dernière séance du 27 octobre a été consacrée à « **la sensibilisation à l'interculturalité** », aux notions de Choc culturel, de décentration par rapport à ses codes culturels, d'écoute active, etc.

Lors de l'évaluation, les intervenants bénévoles multilingues ont tous manifesté leur satisfaction. C'est pourquoi les deux Centres régionaux souhaitent réorganiser cette année d'autres séances à leur intention pour renforcer la maîtrise et l'ancrage de toutes les informations et notions apprises.

Communication

Chaque année, lorsque qu'un partenaire invite l'Asbl à tenir un stand d'information, de sensibilisation ou d'animation durant un événement particulier, elle répond toujours présent. Ceci, afin de promouvoir la diversité culturelle, l'interculturalité et faire mieux connaître ses actions de terrain par des interactions avec le public présent souvent nombreux. Il est vraiment important pour le Centre régional d'intégration d'être au contact du public lors de ces différents événements culturels ou événementiels. Cela permet de créer du lien, de faire part de son expertise sur les thématiques et surtout, d'entrer en contact avec les personnes présentes par des échanges riches et précieux.

En 2022, il a donc été présent : à la rencontre interculturelle d'Enghien le dimanche 3 avril ; au Cross interscolaire et solidaire de Comines-Warneton le mercredi 20 avril ; à la Fête interculturelle de Chapelle-lez-Herlaimont le samedi 7 mai ; à la Journée Mondiale du louviérois le 15 mai ; à la fête des familles de Manage le dimanche 22 mai ; le samedi 27 aout à Soignies pour le Festival « Aout en éclat ».

Cela lui a permis de rencontrer, d'informer ou d'outiller des centaines de personnes !

Chiffres

SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Le Ce.R.A.I.C. comptes en son sein trois services de 1re ligne qui collaborent étroitement. Il n'est d'ailleurs pas rare que des personnes entrant par l'un de ces trois services puissent ensuite être accompagnées par un autre sur des questions plus spécifiques liées aux prérogatives de ces trois services distincts.

En somme, si la majorité des personnes arrivent jusqu'à nous via le Parcours d'intégration—que ce soit de manière obligatoire suivant le Décret régional s'y afférant—ou de manière volontaire (ce qui représente cette année 790 personnes accompagnées par quatre travailleuses sociales), le service social (composé de deux assistantes sociales) accompagne parfois sur une durée assez longue de nombreuses personnes pouvant présenter une accumulation de difficultés, auprès desquelles il faut pouvoir apporter des réponses étayées sur les Droits liés au séjour par exemple ou aider au mieux les personnes sans-papier demanderesses d'une protection internationale ou d'une régularisation.

Cette année, ce service a accompagné 129 personnes.

Enfin, le troisième service, l'insertion socioprofessionnelle, est également très important ; axe de travail compliqué duquel il est fondamental de connaître les tenants et aboutissants d'un large secteur où se retrouvent les employeurs potentiels, les organismes de formations, les Centre régionaux d'intégration, le Forem, ainsi qu'une foultitude d'autres acteurs. En 2022, le service ISP du Ce.R.A.I.C., assuré par un seul travailleur, s'est occupé de 117 personnes.

Au-delà des chiffres ici indiqués, il faut surtout retenir le remarquable investissement des collègues travaillant pour ces services en contact direct avec les personnes, leur investissement humain indispensable pour garantir les Droits et la dignité de ces personnes qu'ils rencontrent. N'oublions pas non plus nos collègues du service administratif qui sont les premières accueillantes des personnes étrangères et qui sont toujours dans l'empathie et le respect et soucieuses de les accompagner au mieux.

1.036 dossiers de première ligne en 2022

Répartition sur l'ensemble des 3 services de 1re ligne

Si durant l'année 2021 les conditions d'accueil et de travail furent encore perturbées avec la crise sanitaire, l'année 2022 nous a permis de revenir à une certaine stabilité dans nos missions d'accompagnements protéiformes du public étranger et d'origine étrangère.

Néanmoins, le déclenchement de la guerre en Ukraine a eu pour conséquence d'augmenter les accompagnements et les diverses prises en charge socio-administratives de ces personnes.

En ce qui concerne le nombre de dossiers, on constate une augmentation nette de 216 personnes supplémentaires, portant à un total de 1036 personnes en 2022, pour 820 l'année précédente.

À l'inverse de l'année dernière, l'augmentation significative des nouveaux dossiers par rapport aux dossiers de suivi est très importante. Avec 729 nouveaux dossiers contre 307 dossiers de suivi, on peut clairement observer cette permutation conséquente.

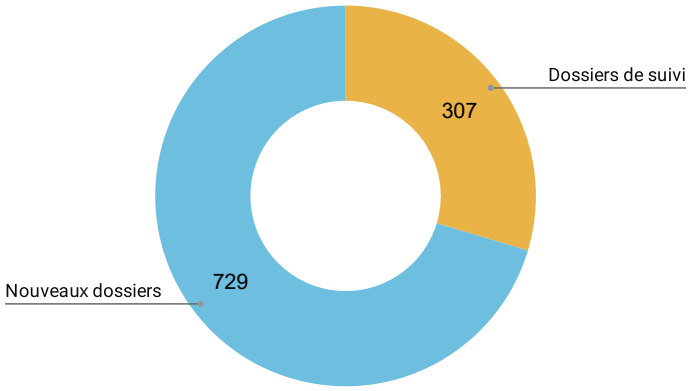

Ces dossiers se répartissent entre nos différents services de la sorte :

- Pour le Parcours d'intégration, on peut observer l'enregistrement de 523 nouveaux dossiers pour 267 suivis.
- Concernant l'activité du Service Social, on constate l'implémentation de 97 dossiers nouvellement enregistrés pour 32 dossiers déjà existants.
- Quant à l'accompagnement spécifique en lien avec l'Insertion socioprofessionnelle, si 8 dossiers s'inscrivent dans la continuité via un suivi, 109 nouvelles demandes se sont manifestées.

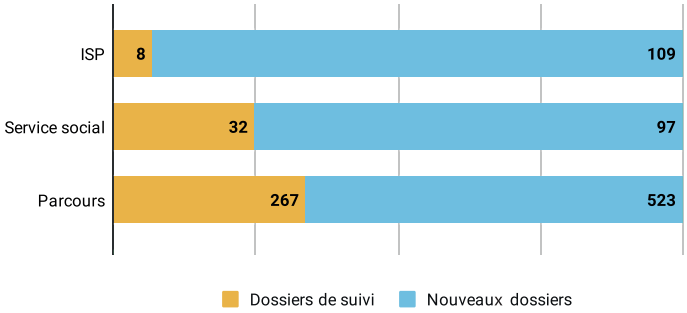

Répartition par sexe

Le public féminin est toujours majoritaire parmi les personnes accompagnées. Comme en 2021, le nombre de femmes accompagnées est en augmentation, pour atteindre les 63,12%. Score jamais atteint auparavant.

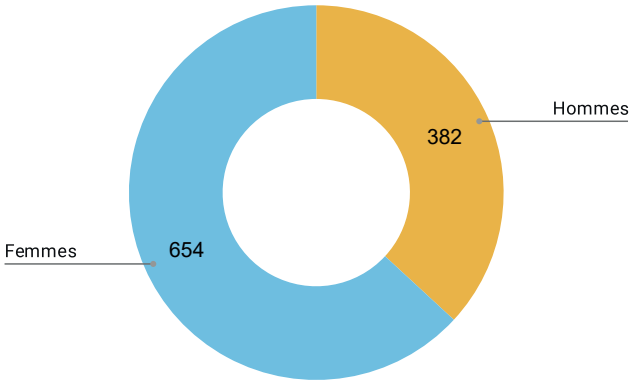

Répartition par tranches d'âge

Quand on s'arrête un instant sur les différentes tranches d'âge, on remarque que sur les 1036 personnes, 362 se retrouvent dans la tranche des 36-45 ans. Tandis que 314 personnes se situent elles dans la tranche 26-35 ans et de manière moins significative, 167 personnes se retrouvent dans la tranche des 46-55 ans.

Au regard de ces statistiques, on peut clairement identifier qu'une large partie de notre public (676 personnes sur 1036) se focalise entre 26 et 45 ans, soit 65,25%.

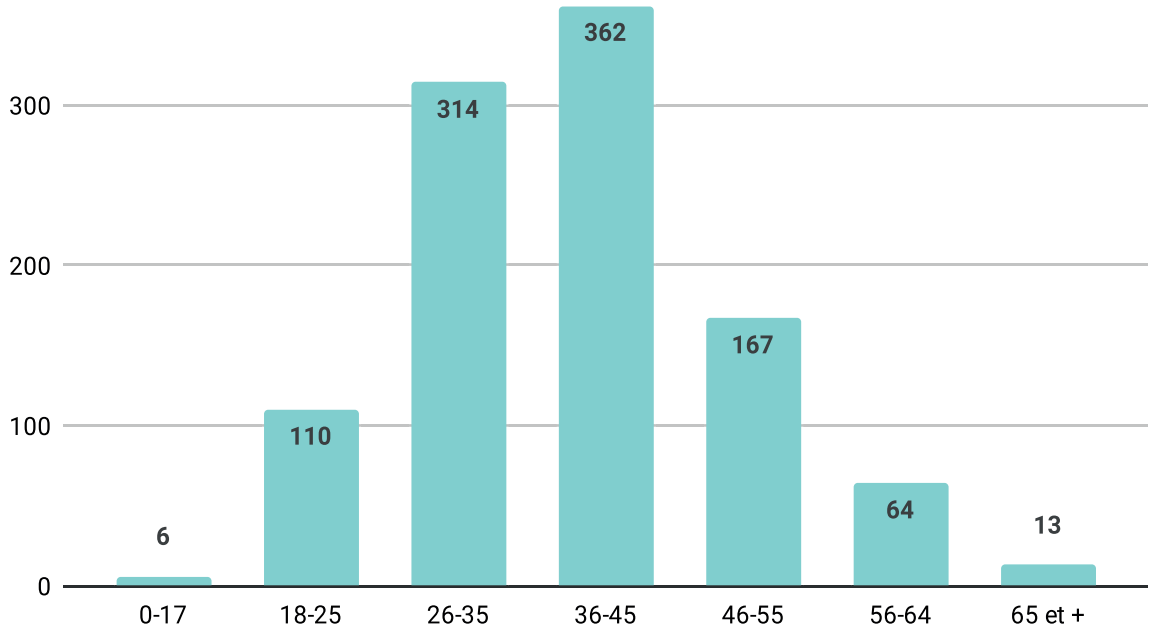

Top nationalité

Les nationalités arrivantes dans le Top 5 de cette année sont les personnes ukrainiennes, les personnes marocaines, les personnes de la République Démocratique du Congo, les personnes algériennes et camerounaises. Mis à part le Top 1 pris cette année assez logiquement par les personnes ukrainiennes, les quatre nationalités suivantes du Top 5 restent identiques à l'année 2021.

Répartition par nationalité

Comparativement à l'année 2021 où les belges représentaient 10 personnes, les ressortissants de l'Union Européenne 32 personnes et les ressortissants hors Union Européenne 778 personnes, nous pouvons constater qu'en 2022, le Ce.R.A.I.C. a accompagné et enregistré dans ses données statistiques 21 personnes belges, 28 personnes issues de l'Union Européenne et issues hors de l'Union Européenne, 985 personnes.

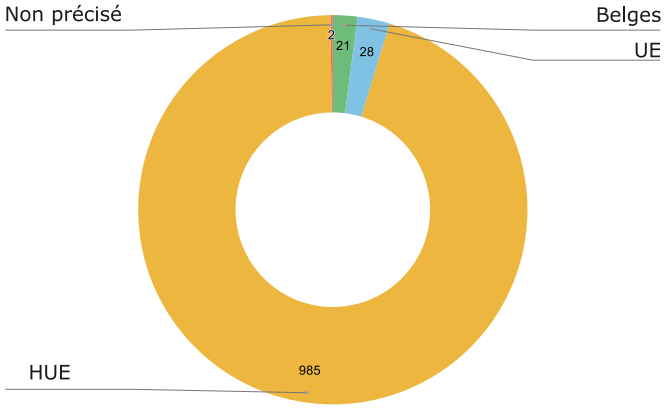

Répartition par diplômes

Nous pouvons remarquer cette année dans les chiffres se rapportant aux diplômes des personnes accompagnées par nos services que 218 d'entre elles possèdent un master, une licence ou un titre universitaire. Ce qui représente plus de 20% du nombre global. Tandis que 10% de ce nombre sont des personnes ayant obtenu un bachelier ou un graduat, un petit tiers de notre public possède quant à lui soit un Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré, un Certificat d'enseignement secondaire supérieur, un Certificat de qualification ou un diplôme de 7e professionnel. Nous observons également que 44 personnes n'ont pas été scolarisées, 43 personnes n'ont pas obtenu le Certificat d'étude de base pour 55 personnes l'ayant obtenu.

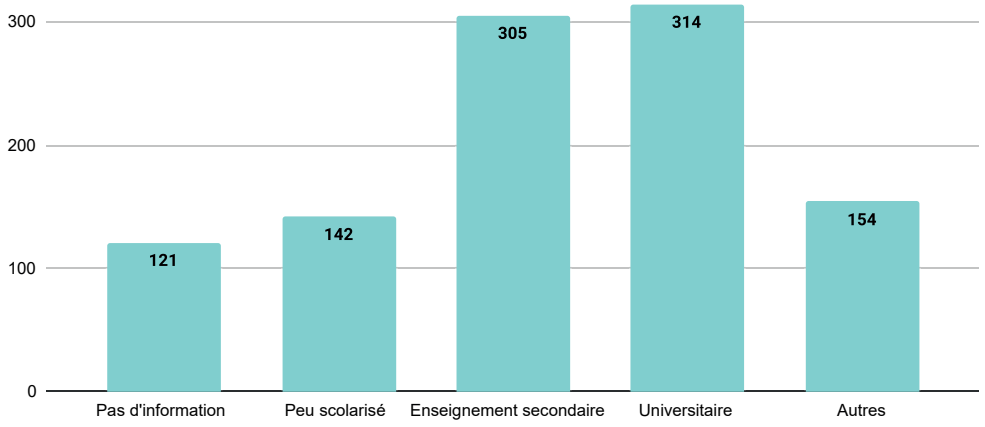

Répartition par statuts professionnels

Concernant, la répartition par statuts professionnels, les proportions restent stables, dans chaque catégorie. Cependant, si l'on observe le nombre de personnes qui se situent comme travailleurs salariés ou indépendants, nous arrivons seulement à 180 personnes, soit 17,37% de notre public.

En sachant que pour 4,15% de celui-ci nous ne possédons pas d'informations précises sur leur statut professionnel, nous arrivons donc à un pourcentage important de 78,48% personnes sans activité professionnelle.

Cela démontre qu'un chemin considérable doit être encore emprunté pour rehausser le taux d'emploi des personnes étrangères. Car nous savons pertinemment bien que l'accès au marché de l'emploi constitue un facteur important d'intégration pour les personnes primo-arrivantes. Outre la rémunération et l'accès aux droits sociaux, l'emploi favorise l'inclusion sociale, l'acquisition de l'autonomie et la création d'un réseau social favorisant une meilleure inclusion citoyenne dans notre pays.

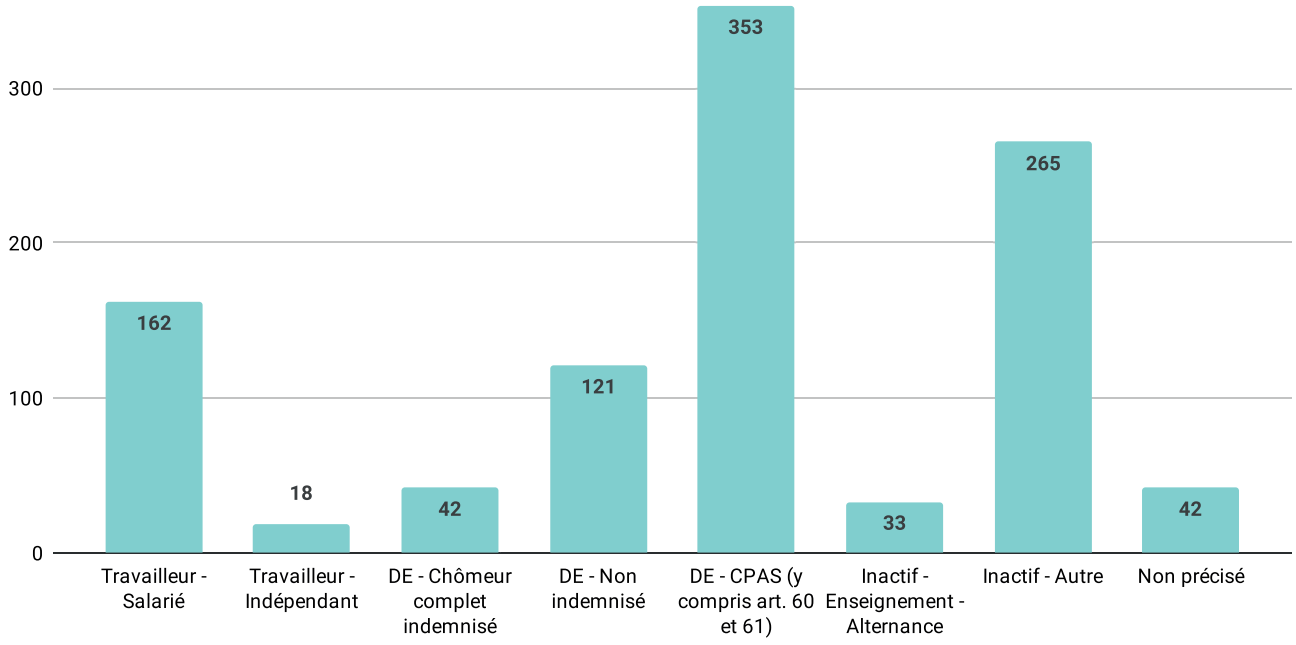

Répartition par commune de référence

Dans l'ensemble, les pourcentages par communes restent stables. Si nous observons que La Louvière reste en tête avec 256 personnes recensées sur sa commune (ce qui se traduit par un pourcentage de 24,71%), Mouscron est toujours deuxième avec 220 personnes (ce qui constitue un pourcentage de 21,24%). Les trois communes qui viennent se classer ensuite dans le Top 5, sont respectivement Manage avec 75 personnes (7,24%), Soignies avec 68 personnes (6,56%) et Binche avec 58 personnes (5,60%).

Ce qui indique également que dans ce même Top 5, 4 communes de Centropôle (nouvelle appellation de la CUC—Communauté Urbaine du Centre) se partagent près de 45% de notre public global sur 26 communes représentées.

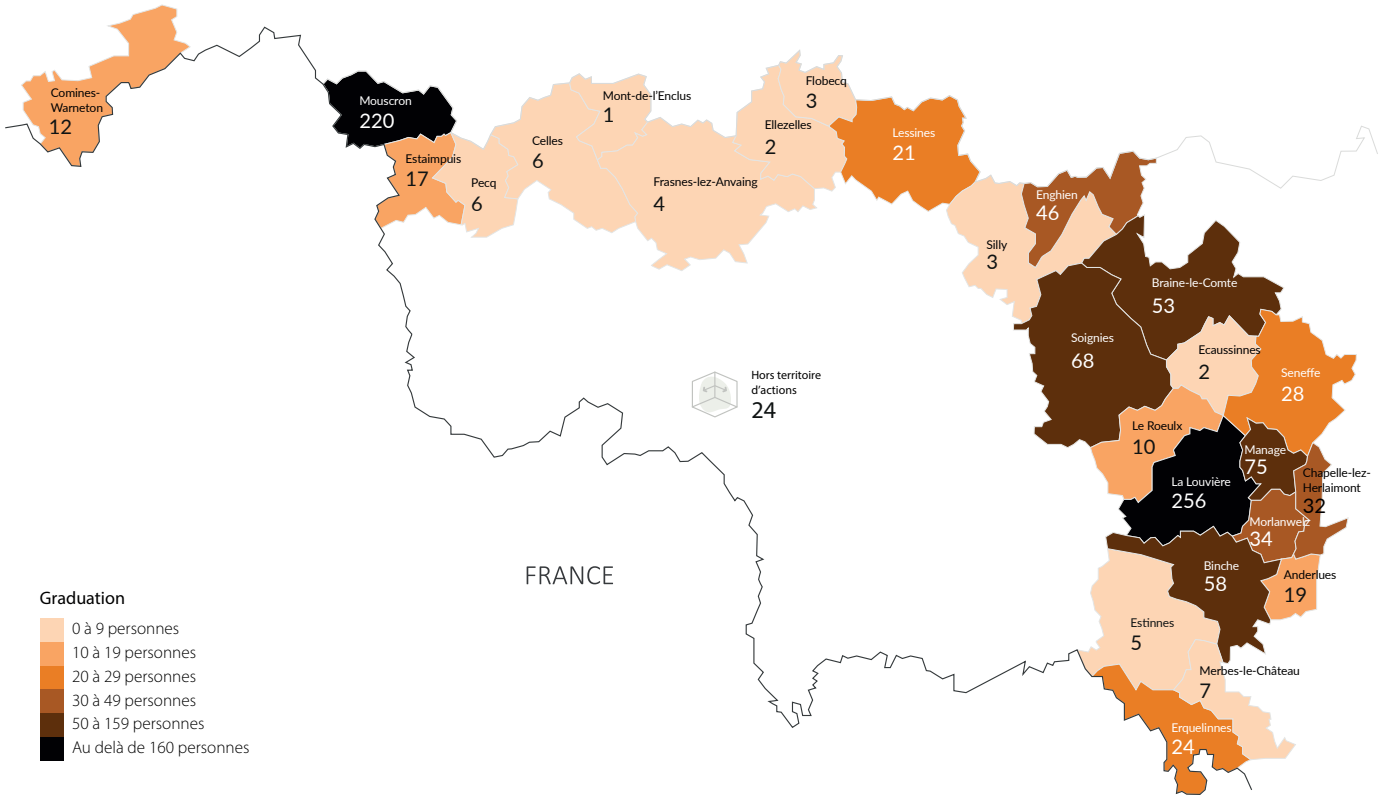

SECTEUR FIS (FORMATION, INFORMATION, SENSIBILISATION)

Le secteur formation est destiné à soutenir les professionnels/ partenaires, les personnes étrangères et le tout public. Les formations aux professionnels sont en lien avec nos matières.

Professionnels et partenaires

336 | heures de formations

590 | personnes

Publics étrangers

Les formations pour des publics étrangers sont essentiellement la formation théorique au permis de conduire et l'appui aux séances FIC.

104 | heures de formations

139 | personnes

Tout public

— Séances de sensibilisation

18 | séances

840 | personnes

— Séances d'information

40 | séances

644 | personnes

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Appels à projets ILI

Pour rappel en 2022, deux appels à projets ILI sont parus, le classique et celui concernant l'accompagnement des Ukrainiens, mais d'autres demandes parviennent indépendamment des ILI.

24 associations

62 rendez-vous

Accompagnement de services publics

L'accompagnement de services publics **s'intensifie** aussi, en 2022 ils étaient 35 à faire diverses demandes ce qui a engendré 40 rendez-vous.

35 demandes

40 rendez-vous

Prolongements

ET POUR L'AVENIR

En 2023, il sera question de continuité, de prolongements et de renouveau.

Dans ses diverses missions, le Ce.R.A.I.C. a un ancrage sur l'ensemble des communes et villes de son territoire. Les services et secteurs s'y déploient à la fois en fonction des demandes des partenaires ou des offres de services à son initiative, les divers projets tels que « les victorieuses », le spectacle avec les résidents du « Refuge » à Mouscron, les formations et colloques, sans oublier les célébrations des 25 ans de l'agrément du Ce.R.A.I.C. se déploient.

Les prolongements sont attendus et souhaités. L'appel à projet du FSE+ permettra à la fois de poursuivre l'action en insertion socioprofessionnelle mais aussi de renforcer celle-ci par l'élargissement de l'offre à entre-autre un projet de tutorat en lien avec les entreprises. C'est un défi que 7 CRI devront relever en commun avec la collaboration de l'IRFAM.

Diverses initiatives innovantes prises en 2022, notamment en insertion socioprofessionnelle, ont permis de réunir des employeurs, partenaires CISP et les personnes en recherche d'emploi. Le projet « l'Emploi au Centre », à l'initiative de la plateforme « Diversité », a eu pour objectif d'informer sur les offres de service, d'emploi… d'identifier les opérateurs spécialisés dans la recherche d'emploi, de rencontrer les entreprises et de donner la parole au public du Ce.R.A.I.C. pour des témoignages.

Cette initiative trouvera un élan avec une nouvelle édition qui tiendra compte des remarques et apprentissages engrangés. Cette initiative fait des émules dans la mesure où La Louvière et Mouscron, avec la collaboration de l'instance WAPI, seront concernés.

Enfin, « le renouveau » sera symboliquement représenté par l'arrivée d'une nouvelle direction. Le travail entamé sur les choix directeurs, la mise à jour des profils de fonction et le plan de formation vont enfin pouvoir aboutir.

Le dernier défi et non des moindres sera de découvrir et mettre en œuvre la dernière mouture d'un décret qui annonce des changements importants pour les CRI, mais qui reste encore à découvrir. Gageons qu'il renforcera le secteur.

Roll up anniversaire « 25 ans », édité en 2023

Répertoire des acronymes

CEB : Certificat d'études de base

CESDD : Certificat d'enseignement secondaire du 2e degré

CESI : Certificat d'enseignement secondaire inférieur délivré jusqu'à l'année scolaire 1992-1993

CESS : Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour le 3e degré de l'enseignement général, technique, artistique et professionnel

CE1D : Certificat d'études du 1er degré

CIMB : Centre régional d'intégration de Mons-Borinage

CISP : Centre d'insertion socioprofessionnelle

CUC : Communauté urbaine du Centre

CQ : Certificat de qualification

CRI : Centre régional d'intégration

DD : Droits et devoirs

DE : Demandeur d'emploi

DisCRI : Dispositif d'appui et de concertation aux Centres régionaux d'intégration de Wallonie

FIS : Formation, information, sensibilisation

FLE : Français langue étrangère

FSE : Fonds social européen

IC : Inter Centres

ILA : Initiatives locales d'accueil

ILI : Initiatives locales d'intégration

IPI : Initiateurs de projets d'intégration

ISP : Insertion socioprofessionnelle

IRL : « In real life » (en présentiel)

L.U.C.A. : Last universal common ancestor (Dernier ancêtre commun universel)

NAPAR : Coalition pour un plan d'action interfédéral contre le racisme

OLC : Ouverture aux langues et aux cultures

PCF : Politique concertée de formation

PCI : Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité

PCS : Plan de cohésion sociale

PIO : Parcours d'intégration obligatoire

PIV : Parcours d'intégration volontaire

POE : Personne d'origine étrangère

RIS : Revenu d'intégration sociale

7P : 7e année de l'enseignement secondaire professionnel

Centre Régional d'Intégration
Ce.R.A.I.C. asbl

Rapport d'activités
2022

Coordination éditoriale : Pina Lattuca

Rédaction : Patricia Denayer, Claude Giovanardi, Pina Lattuca, Emmanuel Bury, Stéphane Mansy

Éditeur responsable : Ce.R.A.I.C. ASBL • Mai 2022

Crédits photos : Freepik.com : p. 8, 9 et 24

Coordonnées
Rue Dieudonné François, 43
7100 Trivières (La Louvière)
Tél. : 064/23 86 56 • Fax : 064/26 52 53
E-mail : info@ceraic.be • Web : www.ceraic.be
Facebook : @asblceraic
Compte bancaire : BE19 0682 1797 6912
RPM : 448.445.450 (Mons)

Avec le soutien financier de

Cofinancé par l'Union européenne

Wallonie